

« Les P'tits Roy »

Projet Pédagogique 2019-2020

« Si vous voulez vous élever

Élever quelqu'un d'autre. »

Booker T. Washington.

Avec bienveillance et une attitude maternante
L'équipe s'est fixée les objectifs suivants :

- ✚ Répondre aux besoins des enfants dans un cadre adapté à travers l'écoute, l'accompagnement de celui-ci au sein de la collectivité.
- ✚ Accompagner l'enfant au travers son développement psychomoteur, affectif et psychique notamment à travers le jeu.

1) LES OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTIONS:

➤ Pour les Enfants :

1) Accompagner l'enfant dans le processus de séparation :

C'est en ce lieu que se réalise parfois la première « séparation » entre l'enfant et sa famille. Il est donc important de veiller à sécuriser l'enfant afin qu'il se sente intégré dans le groupe.

▪ Moyens d'Actions :

Pour cela une attention particulière sera apportée sur les premières visites au sein des « P'tits Roy » qui devront être préparées et verbalisées.

La période d'adaptation varie d'un enfant à un autre. Le parent qui l'accompagne informe le personnel de ses habitudes. L'équipe sera alors attentive à cette période d'adaptation et sera à l'écoute de l'enfant et de ses parents.

Les objets transitionnels tels que les « doudous » et « tututes » pourront aider et rassurer l'enfant dans le processus de séparation.

2) Créer un lieu aménagé accueillant et sécurisant aux yeux de l'enfant :

Il est nécessaire d'aménager les lieux afin de mettre l'enfant en confiance (sécurité affective et physique) et de l'amener vers les activités ludiques.

▪ Les Moyens d'Actions :

L'équipe veille à décorer les salles ou les différents coins de jeux par des dessins, mobiles pour aider l'enfant à se sentir en sécurité et à trouver ses repères.

3) Respecter le rythme et les besoins des enfants :

Le Multi- Accueil « Les Ptits Roy » accueille des enfants de différents âges ; il est alors nécessaire de prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant à travers les actes de la vie quotidienne tels que l'accueil, les siestes, les repas, les activités.

▪ Les Moyens d'Actions :

La relation entre l'enfant et l'adulte est privilégiée lors de certains moments comme la séparation, les biberons, changes, siestes

Les journées ou demi- journées sont organisées en fonction des besoins de l'enfant. Ainsi il peut se repérer dans les différents moments tels que l'accueil, les jeux libres, les activités dirigées, les siestes, les repas ; les gouters.

4) Amener l'enfant vers le processus d'autonomie :

Accompagner l'enfant, selon son âge, à l'acquisition de l'autonomie, à travers les activités ludiques et les temps de vie quotidienne.

▪ Les Moyens d'Actions :

L'équipe veillera à accompagner l'enfant vers l'autonomie en le responsabilisant face à certaines petites tâches :

- ❖ Solliciter l'enfant pour le rangement des jouets.
- ❖ Aider l'enfant à se débarbouiller la bouche et les mains après les repas.
- ❖ Aider l'enfant à se déshabiller lors de la sieste par exemple.

5) Intégrer la notion de Socialisation :

Favoriser les échanges enfants et enfants – adultes, et respecter les règles de la vie quotidiennes.

▪ Les Moyens d'Actions :

L'enfant se retrouve au sein d'un groupe dans lequel il va vivre différentes expériences selon son âge et ses capacités motrices.

L'équipe le sollicitera au sein du groupe :

- Lors de petites activités telles que les chansons, les marionnettes, les enfants ont l'occasion de se retrouver ensemble.
- Lors des repas et collations, l'enfant pourra apprendre les différentes règles de vie telles que rester assis...
- Des jeux collectifs seront proposés aux enfants afin d'aborder les notions d'échanges et d'imitation.

6) Proposer des Activités riches et variées :

L'équipe pédagogique met à disposition des enfants des jeux et activités divers et variées Selon le développement psychomoteur, affectif et intellectuel de l'enfant.

✚ Activités de motricité

Au cours de la journée, les enfants se rendent dans la salle de motricité dans laquelle vélos, petite brouette, cerceaux et un parcours de motricité sont mis à leur disposition.

✚ Intervention d'un musicien :

Un Jeudi par mois, un intervenant musical se rend au sein de la crèche pour faire découvrir aux enfants différents instruments de musique tout en leur racontant une petite histoire suivie d'une ronde collective.

✚ Activités extérieures :

Sortie Piscine : le Lundi après-midi une fois tous les 15 jours

Un groupe d'enfants âgé de plus de 20 mois (au nombre de 4) accompagné d'une Animatrice et une Auxiliaire se rendent à pied au Centre Aquatique de Rocroi pour découvrir différents jeux d'eau mis à disposition à la Pataugeoire.

Un roulement est effectué par l'équipe pour permettre une participation active pour les enfants.

Sortie Maison de Retraite :

Un Mercredi par mois, deux enfants de plus de 20 mois accompagnés d'une Animatrice se rendent à la Maison de Retraite de Rocroi pour participer avec les résidents, à différents petits ateliers mis en place par l'animatrice de là-bas. Un petit goûter est ensuite prévu avec les enfants et les résidents. Par temps de pluie, l'animatrice de la Maison de Retraite vient nous chercher avec un véhicule spécifique pour éviter notre absence.

Intervention de la Bibliothécaire de la Médiathèque de Rocroi :

Une fois tous les quinze jours, la bibliothécaire se rend au sein de la crèche pour proposer aux enfants différents petits ateliers comme les marionnettes, les comptines.

7) L'Accueil de l'Enfant Handicapé :

Une place est réservée pour l'accueil de l'enfant handicapé

Des formations telles que le Makaton par exemple ont été mises en place au sein du personnel afin d'enrichir les connaissances en matière de Handicap.

▪ Les Moyens d'Actions :

Un travail d'échange, de concertation avec les parents, l'équipe médicale est mise en place pour assurer l'accueil de celui-ci.

➤ La place de la famille :

1) Accueil et information :

L'Accueil de la famille est un moment très important pour le personnel

▪ Les Moyens d'Actions :

Un temps d'écoute et de parole est privilégié quotidiennement à l'arrivée et au départ de l'enfant.

L'équipe est présente et disponible pour informer les parents de la journée de leur enfant mais également pour répondre aux questions posées.

2) Favoriser les échanges entre les familles en participant à la vie des structures :

La crèche représente un lieu de rencontre des familles. Cela permet aux parents de faire connaissance et d'échanger avec d'autres parents de jeunes enfants et les professionnelles de la Petite Enfance.

Toute l'équipe pédagogique partage la même ambition qui est de créer un lieu convivial favorisant les échanges d'expérience pour le bien-être du jeune enfant.

Les Moyens D'Actions :

- Gouters divers organisés (anniversaire, Noël)
- ✚ Partage de savoir-faire (chant, musique, bricolage)
- ✚ Récupération de petits matériaux pour les travaux manuels
- ✚ Participation aux diverses activités (anniversaire, goûter de Noël)

Un accueil chaleureux (équipe souriante et dynamique, locaux clairs et agréables) permet aux parents et aux jeunes enfants de se poser en douceur et de prendre le temps.

Le programme hebdomadaire des activités, les anniversaires, les travaux des enfants renouvelés chaque mois sont affichés dans le hall.

Tant que les membres de la famille respectent la sécurité des enfants et la propreté des locaux, ils peuvent accéder à pieds nus (ou avec des sur-chaussures) au Royaume des P'tits Roy.

Les réunions biennuelles favorisent les échanges, les discussions entre les parents et l'équipe sur le fonctionnement du multi-accueil (une en septembre, une en mars)

A l'issue de chaque réunion, un compte-rendu est envoyé à chaque famille et un exemplaire affiché dans le hall et une à la mairie.

2) LA COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Elle est constituée :

- ✚ Une directrice, titulaire des diplômes d'éducatrice de jeunes enfants et responsable de structure d'accueil petite enfance
- ✚ 3 auxiliaires de puériculture
- ✚ 2 agents d'animation (1 CAP Petite Enfance et une Assistante Maternelle)
- ✚ 2 agents d'entretien, dont un agent qui prépare les repas et aide au repas avec les +18 mois

Chacune, responsable de sa mission est au service des usagers et se doit d'appliquer la « charte d'accueil du jeune enfant » :

- Faire confiance à l'enfant
- Valoriser et encourager l'enfant
- Respecter les émotions de l'enfant
- Respecter l'intimité de l'enfant
- Porter de l'attention à tous les enfants
- Maîtriser la parole au-dessus de la tête des enfants
- Respecter les rythmes individuels
- Proposer sans jamais forcer l'enfant
- Mettre des mots sur ce que va vivre l'enfant
- Eviter les surnoms systématiques
- Ne pas poser d'étiquette
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- Ne pas brusquer l'enfant tant dans ses paroles que gestes
- Laisser les doudous à disposition

Aussi, les personnes référentes sont :

- ✚ Pour les moins de 18 mois, Anne-Sophie, Karine et Brigitte

✚ Pour les plus de 18 mois, M-Odile, Nathalie et Magalie.

3) LES REUNIONS :

✚ Une mensuelle, le dernier lundi du mois de 18h30 à 19h30.

Cela permet à l'équipe de :

- ✚ Faire le point sur les nouveaux enfants
- ✚ Réajuster la vie quotidienne au sein Du Multi Accueil.
- ✚ Apprendre de nouvelles chansons et comptines pour le mois suivant
- ✚ Faire la liste de courses pour le mois.

4) LES LIAISONS :

En arrivant, le personnel consulte les cahiers de transmission de l'équipe et des enfants sur lesquels il note toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Durant la journée, dans chaque secteur, le personnel porte sur le cahier journalier, tout renseignement concernant la journée de l'enfant au sein du Multi-Accueil (l'heure d'arrivée, de départ, le déroulement des repas, de la sieste, les changes, les informations données par les parents), les jeux de l'enfant.

5) DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE :

- **6h30** : Arrivée d'un agent d'entretien pour le nettoyage des locaux.
- **7h30** : Arrivée de deux personnes
- **Dès 7h30** : Une des deux personnes (soit une auxiliaire, une animatrice ou l'éducatrice) ouvre la porte aux familles.

Les parents se dirigent vers le vestiaire pour déshabiller leur enfant, lui mettre ses chaussons et accrocher l'étiquette de celui-ci sur sa panière qui comprend :

- Les dosettes de lait, le doudou
- Un change complet
- L'Auxiliaire est habilitée à administrer du Doliprane.

- Les parents et l'enfant sont donc accueillis dans la salle des moins de 18 mois.
- La personne les accueillant note les informations diverses sur les fiches de transmissions, range la panière dans la salle de change.
- Les biberons sont donnés en priorité par les auxiliaires et éventuellement par l'animatrice ou la directrice si celles-ci sont occupées.

A tout moment, l'enfant peut retrouver son doudou ou sa tétine dans la panière à doudou.

- **8h30** :
 - Départ de l'agent d'entretien
- **9h00** :
 - Arrivée de l'auxiliaire de journée

- **8h45 :**
 - Arrivée de la Directrice
 - Le personnel aidé des enfants range les jeux.
 - L'animatrice accompagne les plus de 18 mois aux toilettes et au lavage des mains.

➤ **9h à 9h15 :**

Collation chez les plus de 18 mois : Les enfants sont installés autour de la table.

L'Animatrice partage le pain avec de la confiture suivi d'un verre d'eau.
 Ensuite, les enfants se débarbouillent avec des « lingettes éponges » aidés par la directrice pendant que l'animatrice fait la vaisselle.
 Les deux auxiliaires commencent les changes chez les moins de 18 mois et couche les bébés et poursuivent l'accueil des enfants.

➤ **9h30 :**

L'animatrice commence les changes des plus de 18 mois.

➤ **10h00 :**

Des activités sont proposées selon l'âge des enfants et en référence au projet d'activité.

Chez les plus de 18 mois, l'animatrice propose différentes activités : pâte à modeler, instruments de musique, jeux de construction, crayonnage...

Chez les moins de 18 mois pour les enfants qui ne dorment pas, l'auxiliaire les accompagne à travers des petites comptines, des petits jeux de motricité, des petites chansons.

- Arrivée de l'agent pour la préparation des repas.
- **10h30 :**
- Passage aux toilettes pour les enfants en début d'apprentissage de la propreté avec l'animatrice.
- Le groupe des plus de 18 mois se rend dans la salle de motricité dans laquelle nous y trouvons un parcours aménagé, des cerceaux, ballons, tricycles ou dans la cour selon la météo.

A partir de 10h30, selon les rythmes de chacun, les petits se réveillent.

➤ **11h00 :**

- Pause déjeuné pour l'auxiliaire du matin.
- Arrivée de l'auxiliaire du soir sur le groupe des moins de 18 mois.

- Temps calme pour les plus de 18 mois : un espace-livres a été installé dans le bureau de la directrice : ils y écoutent des histoires racontées par l'animatrice, puis choisissent un livre qu'ils regardent.

➤ **11h15 :**

- Deux personnes chez les moins de 18 mois : les deux auxiliaires pour le lever des enfants, couchage si besoin, rangement des jeux et installation pour le repas

➤ **11h20 :**

- Passage aux toilettes et lavage des mains pour les plus de 18 mois avec l'animatrice et la directrice.

➤ **12h00 :**

- Départ de l'animatrice du matin (un roulement sur deux)
Dans une ambiance conviviale, repas dans les deux sections :

- Fatima et Marie-Odile ou Nathalie avec les plus de 18 mois accompagnées de Magalie.
- Brigitte, Anne-Sophie et Karine avec les moins de 18 mois.

➤ **12h00 :**

- Pendant ce temps, l'agent de service débarrasse la table, aspire et nettoie la salle de restauration.

➤ **12h15 :**

L'auxiliaire de jour et la directrice commencent les changes et le couchage pendant que l'agent de service est chez les + de 18 mois.

➤ **12h30 :**

- L'agent de service ramasse le linge sale et met une lessive en route.
- Les auxiliaires finissent les changes et couchage dans les sections respectives.
- Une auxiliaire reste auprès des enfants pendant l'endormissement chez les – des 18 mois.

➤ **13h00 :**

- L'auxiliaire du soir prend sa pause.

A partir de 13h15, les auxiliaires sont sur le groupe des moins de 18 mois pour le lever, couchage et les jeux et la directrice fait ses tâches administratives.

➤ **14h30 à 15h30**

- Activités, jeux et lever de sieste : L'animatrice est présente chez les plus de 18 mois avec l'auxiliaire de jour et chez les moins de 18 mois, il y a les deux auxiliaires et la directrice et à partir de 15h30, il y a l'auxiliaire du soir et la directrice. Un roulement sur deux, l'auxiliaire du matin finit à 15h30.
- 15h00-15h30 : les grands jouent dans la salle de motricité.
- Change des enfants n'ayant pas fait la sieste et passage aux toilettes des enfants en début d'apprentissage de la propreté avec l'auxiliaire de jour.
- L'auxiliaire du jour prépare les gouters et amène le chariot.
- L'auxiliaire du soir et la directrice commence les gouters chez les petits.

➤ **15h45 :**

- Arrivée du second agent d'entretien à 16h00.
- Gouter des deux groupes chez les petits.
- L'animatrice distribue les gouters fournis par la structure : produits laitiers, compote, pain et eau.
- Débarbouillage des enfants.

➤ **16h15 à 16h40 :**

- L'animatrice débarrasse la table et fait la vaisselle.
- Les auxiliaires et la directrice changent en alternance les enfants
- 16h30 ou 17h00 selon le roulement, départ de l'auxiliaire de jour.

➤ **16h40 :**

- L'animatrice va chercher à l'arrêt de bus les enfants venant du périscolaire.
- La directrice et l'auxiliaire surveillent et jouent avec les enfants.

➤ **16h45 à 17h10 :**

- L'animatrice prend en charge les enfants du périscolaire (passage aux vestiaires, aux toilettes et lavage des mains).
 - Ceux-ci goutent tranquillement pendant que les départs échelonnés se poursuivent.

➤ **17h30 à 18h30 :**

- Jeux dans la salle des moins de 18 mois, écoute de petites histoires.
- Départ des enfants à 18h30.

➤ **18h30 :**

- Fermeture de la crèche.

➤ **De 16h00 à 20h00 :**

- Nettoyage des locaux et désinfection des jouets par l'agent d'entretien.

6) LES STAGIAIRES :

Des stagiaires sont accueillis durant l'année dans la structure.

Quelques jours avant leur stage, elles prennent rendez-vous avec la directrice pour :

- signer la convention
- visiter les locaux
- définir les modalités de leur stage

Durant celui-ci, elles réalisent un mobile :

- pour montrer leur savoir-faire
- pour décorer les locaux
- pour laisser une trace de leur passage dans la structure

A la fin de chaque semaine, elles rencontrent la directrice afin de faire le point sur la période.

7) MESURES D'HYGIENE PREVENTIVE :

L'application des règles d'hygiène tient une place essentielle dans la prévention des maladies transmissibles en collectivités. Une application rigoureuse de ces mesures permet de prévenir la contamination par des agents infectieux et de s'opposer à leur propagation. Elles doivent être appliquées au quotidien aux enfants et aux adultes, même en dehors d'infection déclarée.

→ Hygiène des locaux, du matériel, du linge et de l'alimentation

✚ Hygiène des locaux

Nettoyer tous les jours les surfaces lavables sans oublier :

- Les robinets
- Les poignées de porte
- Les loquets
- Les chasses d'eau
- Les tapis de sol

Ne pas surchauffer les locaux : limiter la température de la structure à 18-20°C maximum.

Aérer régulièrement - deux fois par jour – Les pièces accueillant des enfants (exceptés les jours de haut niveau de pollution dans les zones sensibles).

✚ Hygiène du matériel et du linge

Nettoyer tous les jours le matériel utilisé sans oublier :

- Les pots
- Les jouets
- Le matériel de cuisine : vaisselle, matériel électroménager, plateau et chariot...

Changer le linge dès que nécessaire (les bavettes ou serviettes sont bien sûr individuelles).

Vider et laver tous les jours les poubelles et autres conditionnements.

Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et en savon.

✚ Hygiène de l'alimentation

Respecter scrupuleusement les règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution des repas (prévues par l'arrêté du 29 septembre 1997).

→ Hygiène individuelle du personnel et des enfants

✚ Hygiène des mains

Le lavage des mains est un geste essentiel car la contamination *manu portée* est responsable de nombreuses infections.

Pour le personnel, il doit être répété très souvent dans la journée et particulièrement :

- Avant le contact avec un aliment
- Avant chaque repas
- Avant et après chaque change
- Après avoir accompagné un enfant aux toilettes
- Après être allé aux toilettes
- Après chaque contact avec un produit corporel (selles, écoulement nasal ...)
- Après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué.

Il se fait avec un savon liquide ou une solution hydro alcoolique pendant 30 secondes. La solution hydro alcoolique est recommandée en cas de gastro-entérite.

Le séchage des mains doit être soigneux, de préférence avec des serviettes en papier jetables.

Les ongles doivent être coupés courts et brossés régulièrement avec une brosse nettoyée et rincée.

Pour les enfants, il doit être pratiqué :

- Avant chaque repas
- Après être allé aux toilettes
- Après manipulation d'objets possiblement contaminés (terre, ...)